

CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Cette réunion du CHS-CT s'est déroulée en audio conférence entre l'administration et 3 représentant.e.s par syndicats représentatifs de la DISI Sud-Ouest de 15h45 à 18h20. Elle sera reconduite toutes les semaines selon les mêmes modalités.

Ce compte-rendu reflète le plus fidèlement possible les propos tenus et les informations et consignes données par la Direction. La situation sur ce sujet évoluant très vite, ces mêmes informations pourront évoluer. Nous vous informerons régulièrement de ces évolutions.

Afin d'être informé.e dans les meilleurs délais, vous pouvez nous communiquer votre adresse mail personnelle à l'adresse suivante : contact@sfpd33.fr

Les représentant.e.s pour l'Administration :

- Président du CHS-CT
- Adjoint de la DISI SO,
- Cheffe Pôle Ressources - **ISST**
- Assistante de Prévention - médecin
- Responsables et adjoint.e.s des ESI de Bordeaux, Limoges, Poitiers et Toulouse.

Les représentant.e.s des syndicats dans l'ordre de représentativité électorale :

- ★ Solidaires : Sylvette CROS, Bruno RIGOLET
- ★ CGT : 3 représentant.e.s
- ★ CFDT : 3 représentant.e.s
- ★ FO : 3 représentant.e.s

Missions et services

Propos du Président : Nous avons préparé un PCA spécial COVID-19

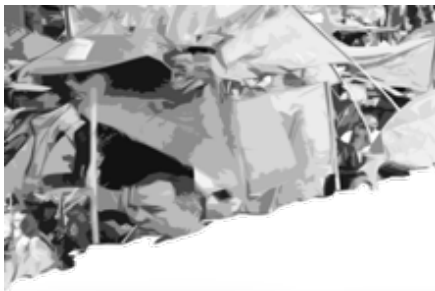
Les missions prioritaires pour nous suivent celles qui sont prioritaires pour la DGFIP au niveau national :

- Dépenses publiques, et paye et pension pour les agents de l'administration et des collectivités locales.
- Encaissement des recettes et TVA, IR, PAS et la campagne DPR qui va s'ouvrir pour que les concitoyens obtiennent des droits
- Remboursement et accord de délais pour les entreprises
- Enregistrement

Les services de la DISI Sud-Ouest suivants sont prioritaires au 27/04/2020 :

- CID et SIL : en présentiel et/ou télétravail
- AT : présentiel PUV/PGP SPS ORDO87 avec rotation. PART33 N2 DPR (télétravail). N3 Iliad 86 de l'assistance technique en présentiel puis rapidement en télétravail.
- Développement : ESI87 : PEZ RECs -ESI31: PSAR, RMH
- INTEX 86 : uniquement pour des travaux urgents pas tous les jours.
- Exploitations : Limoges RECs et RAR, Poitiers et Bordeaux : G2A33, SARI33, SPT33 en télétravail - PTS86 et CFM86 en présentiel avec rotation des agents.
- Cellule N3GESPRO - TAM Médoc ESI86 : en présentiel avec rotation des agents
- Services logistiques : Poitiers (1 agent par j), Bordeaux PSM
- CQEIF 86 - EIFI86 : DPR - ESI87 : édition des lettres chèques, ASAP et Clic'ESI
- Direction ESI : A+, et responsables ESI en présentiel
- DISI : 2 cadres A (télétravail), 1 Idiv, A+, Directeur. 2 agents (par rotation 1 à 2 j par semaine) au service budget pour reprendre le paiement des dépenses publiques et des FDD.





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Solidaires Finances Publiques revendique pendant la période :

- que l'administration réduise au maximum la présence des agents sur les sites en généralisant le télétravail par l'acquisition d'ordinateurs portables en urgence, distribués en priorité pour exercer des missions prioritaires,
- que les missions non prioritaires soient exclusivement réalisées en télétravail une fois que les services prioritaires seront tous équipés en PC portables,
- de concentrer les activités de la journée des agents travaillant encore en présentiel sur un nombre d'heures réduit, afin que les agents puissent rentrer chez eux une fois leur travail accompli.
- de limiter drastiquement les interventions sur sites DDFIP/DRFIP des agent.e.s des CID/SIL pour traiter uniquement les incidents bloquants et urgents impossibles à résoudre à distance.

Chiffres pour la DISI Sud-Ouest

D33 réponses données à RH 2C et taux

	Semaine 14		Semaine 15		Semaine 16		Semaine 17	
	30/03/20	03/04/20	06/04/20	10/04/20	14/04/20	17/04/20	20/04/20	24/04/20
EFFECTIF THEORIQUE GLOBAL	480	480	480	480	480	480	480	480
agents sur missions prioritaires (PCA)	326	329	330	341	344	344	346	356
taux d'agents dans le PCA	67,92 %	68,54 %	68,75 %	71,04 %	71,67 %	71,67 %	72,08 %	74,17 %
agents PCA exerçant à domicile	71	111	101	95	101	104	107	108
taux agents PCA à domicile (p/rapp EFF GLOBAL)	14,79 %	23,13 %	21,04 %	19,79 %	21,04 %	21,67 %	22,29 %	22,50 %
agents PCA sur site	113	95	103	88	91	86	105	96
taux agents PCA sur site (p/rapp EFF GLOBAL)	23,54 %	19,79 %	21,46 %	18,33 %	18,96 %	17,92 %	21,88 %	20,00 %
taux agents PCA sur site (p/rapp EFF PCA)	34,66 %	28,88 %	31,21 %	25,81 %	26,45 %	25,00 %	30,35 %	26,97 %
Tous agents travaillant à domicile (PCA et MNP, en TT ou Webmail etc.)	71	111	121	114	118	122	132	127
dt agents à domicile équipés TT	71	111	120	113	117	122	130	127
dt agents à domicile autres modalités	0	0	1	1	1	0	2	0
ASA CA030	273	257	243	259	257	255	225	227
cas avérés ou suspicion COVID 19	1	0	0	0	0	0	0	0
agents en 14aine	5	0	0	0	0	0	0	0
Agents reconnus personnes fragiles / MDP							21	ND

Chiffres pour la DGFIP

Situation	26-mars		31-mars		02-avr		07-avr		09-avr		14-avr		16-avr		21-avr	
agents à domicile	106 398	83,4%	109 067	83,7%	108 843	83,6%	111 908	83,8%	112 264	83,8%	113 422	85,1%	113 329	84,3%	109 629	81,7%
dont quatorzaine	957	0,8%	2 256	1,7%	1 750	1,3%	1 217	0,9%	1 046	0,8%	975	0,7%	721	0,5%	479	0,4%
dont ASA garde d'enfants	49 651	38,9%	48 711	37,4%	48 765	37,5%	12687(*)	9,5%	12 672	9,5%	12 689	9,5%	12 641	9,4%	12 689	9,5%
dont télétravail	29 289	23,0%	31 814	24,4%	33 401	25,7%	34 078	25,5%	34 421	25,7%	34 216	25,7%	34 328	25,5%	34 456	25,7%
autres situations (agents en ASA ne pouvant télétravailler...)	26 501	20,8%	26 286	20,2%	24 927	19,2%	63 926	47,9%	64 125	47,8%	65 542	49,2%	65 639	48,8%	62 005	46,2%
présents en PCA	19 538	15,3%	19 318	14,8%	19 325	14,9%	19 782	14,8%	19 799	14,8%	18 139	13,6%	19 629	14,6%	23 381	17,4%
malades (testés ou pas)	1 607	1,3%	1 934	1,5%	1 950	1,5%	1 861	1,4%	1 966	1,5%	1 711	1,3%	1 440	1,1%	1 194	0,9%
total	127 543		130 319		130 118		133 551		134 029		133 272		134 398		134 204	

(*) les modalités de calcul des ASA garde d'enfant ont été affinées par la DGFIP le différentiel est répertorié en autres situations





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Dé-confinement des services à partir du 11 mai

Exposé du Président de la DISI Sud-Ouest :

Ce dé-confinement sera progressif à compter du 11 mai, pour permettre à tous les agents, et **en priorité à ceux en ASA de retravailler**, au bureau si les conditions le permettent, ou en télétravail.

En attente des directives de la Direction Générale, une réflexion est en cours sur les 5 points suivants :

1. Vision claire ESI par ESI des missions, de leur périmètre et la manière dont elles sont exécutées :

Est ce que nous aurons encore la notion de PCA, ou allons nous réinvestir toutes les missions ? En national, la DG a mis en place 3 groupes de travail qui ont commencé avec vos OS nationaux dont un « réinvestir nos missions » notamment. Pour les missions non prioritaires aujourd'hui, quel rythme nominal avoir sur les mission non exécuté? Exemple : pour les missions de développement non-prioritaires, à partir du 11/05, il va y avoir des réouvertures de développement pour que la mission redevienne en mode nominal fin mai ou fin juin en collaboration avec SI1A. Nous donnerons dans ce cas du matériel aux agents empêchés. **Ne viendrons en présentiel que ceux qui ne sont pas empêchés! L'objectif est qu'il n'ait plus personne en ASA à terme.** A part pour le développement, il n'y a peu d'évolution dans le PCA. Il faut réfléchir comment remettre les agents au travail sur une mission prioritaire : **pas tout le monde, mais un peu plus que maintenant** si je n'ai pas le matériel de télétravail suffisant.

Les missions, elles ne vont pas toutes reprendre au même rythme, cela dépendra du nombre d'agents qui pourront revenir travailler au bureau pour les non empêchés, en télétravail pour les empêchés: le but ne plus avoir d'agent en ASA.

2. Problématiques des installations des agents en présentiel avec les règles distanciation :

1 agent pour 4 m², 1m50 à droite et à gauche. Sur les open-space de 4 et 6 pétales, il y aura des cloisons à positionner. Il faudra définir un sens de circulation pour arriver au bureau, parfois des sens uniques, étaler l'arrivée et le départ des agents dans la journée. Il faudra prendre en compte le positionnement des CID excentrées dans les bâtiments des DDFIP. Il faudra déterminer le nombre d'agent qui ne pourrait pas revenir sans obligation de réaliser des travaux lourds et longs, pour voir qui restera en télétravail. Est-ce qu'il y aura des points de blocage? **Cela ne veut pas dire que l'on va faire revenir tout le monde à partir du 11 mai.**

3. Recensement des empêchements par type d'ASA :

Pour les agents exerçant dans des missions non prioritaire, la méthode retenue est **d'envoyer un questionnaire aux agents par les chefs ESI.**

4. Problématique des transports dans les métropoles :

Le questionnaire permettra un comptage par catégorie de transports utilisés par les agents. Pour les transports collectifs, l'employeur devra sans doute fournir des masques.

5. Faut-il acheter des masques alternatifs par nous mêmes?

Mais respecteront ils les normes? Le masques alternatif retient 70% des rejets expirés.





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Réactions des acteurs de préventions :

Docteur : Le plan de réflexion proposé par votre direction est très clair. J'attends les directives du SG pour protéger les agents. A l'après confinement, il n'y aura pas de reprise des visites médicales. Je vais consacrer beaucoup de temps à visiter les services sur Bordeaux pour me rendre compte des mesures prises par les directions. Les autres médecins le feront sans doute aussi.

ISST : Je n'ai rien à ajouter de plus.

Question réponses avec la direction, le médecin de prévention et l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) :

☆ **Solidaires :** Quelle va être la situation des agents fragiles si ce dé-confinement à lieux (21 agents dans vos chiffres PCA)? Ces personnes sont-elles toutes informées par leur chef de service quelles sont dans cette situation? Ces agents pourront-ils rester en ASA ? Vont-ils perdre des primes, des jours de congés, sous quel délais ? **Solidaires Finances Publiques demandent que ces agents puissent également avoir la possibilité de télétravailler, car mis à part qu'ils devront rester sans doute confinés, ils sont aptes à accomplir leurs missions sous réserve de leur état de santé.**

Docteur : ces personnes ne reviendront pas en présentiel sans doute. Elles seront maintenues en télétravail. Si ce n'est pas possible, il y aura de nouvelles ASA. Je n'ai pas de directive du Secrétariat Général. Nous attendons le discours demain du Président de la république (NDR 1er ministre).

Président : les 21 agents déclarés (cf tableau) sont sur des missions prioritaires, et **je n'ai aucune idée du nombre d'agent dans cette situation sur des missions non prioritaires**, car ils ne sont pas déclarés.

☆ **Ventilation/climatisation qui véhiculeraient le COVID19? Allez vous faire des contrôles de ces équipements pour rassurer les personnels qui reprendraient ?**

Docteur : Tous les médecins ont posé la question au SG pour les climatiseurs. Nous sommes en attente des réponses.

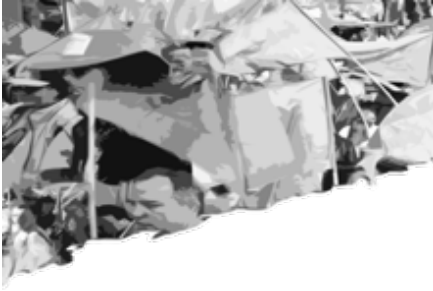
ISST : La DRFIP33 nous a interrogé sur ce sujet également. INRS étudie la transmission aérosol longue distance du virus. Même si ce n'est pas écarté. (pas le mode prioritaire), ce n'est pas le mode principal de propagation de ce virus :. uniquement la transmission par gouttelettes segment est validée. Il faut s'assurer d'un entretien régulier et suivis des installations.

☆ **Solidaires :** **Allez-vous distribuer à tous les agents en présentiel des masques de protections pour travailler? Installer des cloisons Plexiglas pour séparer les bureaux afin de garantir les distances de sécurités entre agents?**

Docteur : Il n'y aura pas des masques chers , pas de type FFP2 réservés pour les soignants. Si les masques respectent les normes, ils seront efficaces. Pas de réponse concernant le post confinement, nous attendons les instructions du SG.

ISST : Des masques alternatifs, dans le sens du docteur peut-être. Cela peut dépendre du type de mesures prises par le SG.





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Informations RH - Paye - congés - ASA Covid19 - cantine

Les agents actuellement sont dans les situations administratives suivantes à la DISI SO :

- ▶ **au travail en présentiel** : c'est à dire **présent physiquement** dans le service à la demande de leurs chefs de services (IDIV, IP, AFIP-A, AFIP)
- ▶ **en mission à la demande leurs chefs de services** (IDIV, IP, AFIP-A, AFIP)
- ▶ **en télétravail** lorsqu'ils exercent dans un **service prioritaire**, **et** qu'ils **disposent de matériel de l'administration pour exercer leurs missions** : PC portable, téléphone professionnel.
- ▶ **considérés comme étant en télétravail**, lorsque leur **chef de service** (IDIV, IP, AFIP-A, AFIP) **leur a donné un ordre écrit de travailler avec le WEBMAIL** au travers du PIGP avec le courrielleur nomade ou léger <https://portail.dgfip.finances.gouv.fr/menu/menuIAM.pl>, ou de **participer à une audio conférence professionnelle**, ou **de participer à une formation** avec leur ordinateur personnel et/ou leur téléphone personnel.
- ▶ **en Autorisation Spéciale Absence (ASA) COVID-19** s'ils sont **affectés dans un service non-prioritaire**, ou **s'ils sont en repos dans les services prioritaires** lors d'un roulement de personnel, ou **si ils sont dans un service prioritaire mais que leur chef de service n'a pas besoin de leurs compétences**.
- ▶ **en ASA COVID-19** s'ils sont empêchés pour raisons médicales « personne fragile »,
- ▶ **en ASA COVID-19** s'ils gardent leurs enfants (limité à 1 parent par foyer d'enfants de moins de 16 ans)
- ▶ **en congés** lorsqu'ils sont posés dans SIRHIUS, et validés par leur chef de service.
- ▶ **en congés maladie**.

Le Président du CHS-CT a déclaré : « En ASA COVID19, on ne travaille pas, donc il y aura retrait des jours de congés », si l'ordonnance est appliquée à la DGFIP.

Pour savoir dans quelle situation administrative vous vous trouvez, vous devez consulter SIRHIUS qui fera foi, ou contacter votre chef de service (IDIV, IP, AFIP-A, AFIP).

Extrait de la note de la DGAFP de mars 2020 concernant les congés :

<https://cloud.sfpd33.fr/index.php/s/oYePr7Hw9WsQHdQ>

Nouveau :

- 🗣️ **Congés d'été** : la priorité sera donnée aux agents qui ont travaillé pendant la période de confinement (télétravail et présentiel). Les agents doivent s'arranger entre eux, et la direction arbitrera s'il n'y a pas d'accord trouvé.
- 🗣️ **Recours évaluation- entretien professionnel** : les services RH vont valider cette semaine le processus AH. **Les agents vont recevoir leurs notifications par mail** pour consulter Eden-RH. Les recours agents vont pouvoir commencer. **Solidaires Finances Publiques D33 peut vous aider dans vos démarches envoyer un mail à contact@sfpd33.fr**
- 🗣️ **Mutations** : les résultats des mutations 2020 vont bientôt être publiés. Une fois l'affectation nationale connue, l'accès à ALOA se fait dans SIRHIUS, quand cela sera ouvert. L'outil ALOA pour gestion de la départementalisation devra être utilisé. Des instructions vont être données pour que les agents remplissent leurs vœux et leurs souhaits. Nous allons les avertir pour qu'ils anticipent leurs choix.





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Gestes barrières et confinement

Solidaires Finances Publiques revendique pendant la période que tous les agents de tous les services travaillant en présentiel soient :

- dotés d'un nombre suffisant par jour et par agent de masques réglementaires en terme de sécurité sanitaire,
- dotés de gants, de gels hydroalcoolique par service, de lingettes désinfectantes,
- installés dans des bureaux éloignés de plusieurs mètres garantissant les distances de sécurité.

Dotation de masques :

La DG a obtenu **des masques pour la DGFIP pour les services : accueil du public, trésorerie hospitalière, EIFI et CID/SIL.**






Dotation de 2 masques par agent et par jour. Un tutoriel a été fourni aux agents pour apprendre à les utiliser.

Une deuxième livraison a été réalisée 14/04.

Gestes barrières :

Pour les EIFI : Les consignes sont très précises. Des notes de services rappellent les règles.

Pour les CID :

-  Mise à disposition de masque de type « chirurgical », 2 masques par agent et par jour,
-  Mise à disposition de lingettes et gel hydro-alcoolique ou savons.
-  Chaque fois qu'il y a une manipulation de matériel non neuf, il faut le nettoyer avec des lingettes désinfectantes, en utilisant des gants.
-  Les micro portables doivent être déposés devant la porte ou dans un sas, sans contact entre agents des CID et des DDFIP/DRFIP.
-  Les portables et matériels sont remis à la CID désinfectés : 48h de stockage des matériels. Ensuite désinfection par la CID, et intervention.

Aucun agent n'est infecté par le COVID19 à la DISI Sud-Ouest au 27/04/2020, d'après la direction.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Télétravail choisi ou par nécessité de service PCA

Solidaires Finances Publiques revendique que dans l'urgence, il faut tout faire pour que tous les agents puissent travailler chez eux pour être en sécurité.

- mais il ne faut pas que la responsabilité des agents puissent être mise en cause en cas d'utilisation de matériel non conforme au niveau de la sécurité (non certifié par SI) en cas de piratage de données.
- qu'une convention de télétravail, même si elle est allégée, et le guide des bonnes pratiques soient transmis aux nouveaux télétravailleurs.se.s.
- que le droit à la déconnexion soit garanti.
- que les agents exerçant en télétravail se consacrent exclusivement à leur travail, et pas à la garde de leurs enfants en même temps.
- qu'un agent doit être exclusivement soit en télétravail, soit en ASA pour garde d'enfant.

Exposés du président :

Le télétravail est une situation officielle qui est annotée dans SIRHIUS. Nous ne considérons pas un agent en télétravail, quand il est placé en ASA et qu'il consulte le WEBMAIL par le PIGP, ou qu'il répond à des appels professionnels à partir de son domicile. SAUF s'il agit à la demande expresse de son chef de service qui doit être exclusivement un A+ (IDIV, IP, AFIP-A).

Un agent est soit en ASA, soit en maladie, soit en télé travail, ou soit en présentiel.

Les télétravailleurs ont droit à la déconnexion, et on reçu une plaquette sur les bonnes pratiques du télétravail.

Questions réponses avec la Direction :

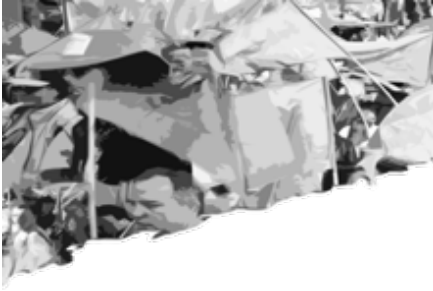
☆ **Solidaires** : il y a eu une soudaine attribution de matériel de télétravail pour des agents actuellement en ASA garde enfant : pourquoi cette urgence alors qu'on n'a aucune information des écoles ou collègues sur les modalités de reprise des cours ? Est-ce la fin des ASA pour garde d'enfant à la DGFIP ? Si c'est des demi-journées ou des demi-semaines de cours, ça va s'articuler comment avec du télétravail ? Et quid des parents qui ne veulent pas renvoyer leurs enfants à l'école sans garantie sanitaire satisfaisante ? **Solidaires Finances Publiques revendique qu'un agent est soit en garde d'enfant, soit en télétravail, car c'est très difficile de faire bien les 2.**

Président : On peut officiellement faire télétravailler un agent en garde d'enfant. Nous avons évité de mettre en télétravail les gens en gardes d'enfant sauf les cadres. La garde d'enfant, c'est un motif d'ASA. Des agents souhaiteront aussi en sortir Je n'ai pas de projet de donner du matériel à ces agents sauf pour ceux qui sont sur des missions prioritaires, si j'ai besoin d'eux. C'est des cas très limités. Mais il y a des agents qui évoluent et qui veulent télétravailler en gardant leurs enfants. On prends en compte cela. Je ne suis pas sûr que les ASA pour gardes d'enfant vont disparaître. J'attends les directives. elles le permettent, oui les agents pourront avoir des pc télétravail, et être en ASA lorsqu'ils garderont leurs enfants. Attention de ne pas trop éloigner les agents du travail, de ne pas les dé-socialiser. Cela sera à voir individuellement avec chaque agent

☆ **Est-ce qu'il pourra y avoir rotation des agents en télétravail pour alterner entre agents ?**

Président : Mon soucis est, comment remettre tout le monde au travail progressivement. En priorité les agents en ASA depuis 8 semaines. Je vais éviter les aller-retours de matériels. Je vais favoriser le « VPN15 » pour alterner facilement télétravail et présentiel.





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Services éditiques EIFI 86 87- campagne DPR - Clic'Esi

Solidaires Finances Publiques revendique :

- que la campagne DPR soit reportée, et que les impressions Clic'Esi soient stoppées.
- que si la campagne DPR a lieu, nous demandons que les vacataires soient renvoyés chez eux et payés pour le contrat qu'ils ont signé (CF décision de la DRFIP75).
- Nous demandons du gel, des gants, des masques, le respect absolu des distances de sécurité.
- Que le nettoyage des locaux et des machines soit réalisé par des entreprises spécialisées, et non par des salariés en contrats précaires comme les vacataires.

Questions réponses avec la Direction :

☆ **Solidaires** : quelle est l'avancée de la DPR sur Poitiers, les horaires des agents ? quelle production à ESI de Limoges, et quel nombre d'agents en activité ?

Président : merci pour les questions !. Pas de changement sur le nombre d'agent et les horaires.

ESI87 :

- 🗣 Impression massive de lettres chèques.
- 🗣 Clic esi : ASAP à titre normal 25 et 30000 plis par jour.
- 🗣 1 milliers de demandes vendredi de SIP pour éditer à nouveau des 2042. L'ESI67 déléstera si besoin, si la demande est trop forte pour être gérée par Limoges.

ESI86 :

- 🗣 La campagne DPR 2020 est bien en place à l'atelier de Poitiers
- 🗣 A noter, un incident vendredi sur la chaîne d'impression « kern » 100 000 plis à refaire. La situation est revenue à la normale ce matin une fois le changement de la courroie effectué.
- 🗣 Le 5 mai, les plis pris en délestage pour le compte de l'ESI de Nemours seront remis à La Poste.
- 🗣 **A ne pas rater**, dans la rubrique tous mobilisés sur Ulysse, Twitter et LinkedIn : **Article« Poitiers-un atelier éditique en soutien à la campagne IR.**

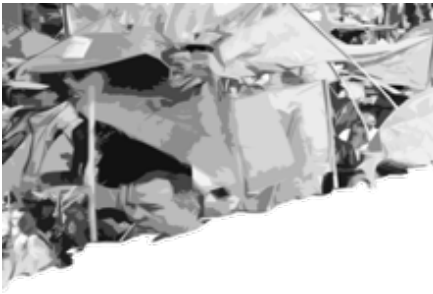
Services Exploitation et INTEX

Président : coup de chapeau aux exploitations et aux INTEX de Bordeaux et Poitiers, on tient les délais. Résolution des performances de la télédéclaration. Mise en oeuvre de test à Bordeaux d'un « logiciel » de la brique PART pour faire de l'accueil physique sur RDV après le dé-confinement.

Service Développement

Président : coup de chapeau deux ! Même s'ils bossent dans l'ombre. RECMEN à l'ESI31 et PEZ à ESI87





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Services CID - SIL - PC portables - déplacements

Solidaires Finances Publiques revendique au nom du principe de précaution :

- que les PC portables préparés par les CID/SIL soient remis sans contact dans un bureau où les agents utilisateurs viendront les chercher.
- que les CID/SIL soient équipés des gants et de gel hydro-alcoolique
- qu'un ou 2 pc VPN15 (c'est à dire permettant de se connecter à distance sur leur PC de bureau) soit mis à la disposition des CID/SIL pour éviter qu'ils se déplacent sur leur lieu de travail lorsqu'il n'y a pas de PC portables à préparer.
- que les agents de CID/SIL ne manipulent pas et ne préparent pas les PC portables récupérés auprès des agents qui peuvent être malade sans en présenter les signes.
- que les PC portables télétravail ne soient pas transmis entre agents par rotation.
- que si les utilisateurs ont le choix pour imprimer entre 2 mopieurs, les CID/SIL ne soient pas obligés d'aller en installer des nouveaux avant la fin du dé-confinement.

Exposé du Président :

- 🗣 Dans la majorité des cas, les PC sont remis dans des locaux sans contact avec les agents de la CID, ou ils sont transporté par des cadres.
- 🗣 Certains collègues de CID font de l'assistance télé-travail, en télé-travail.

« **Cela se passe bien ! C'est la routine. Les RRA ont un effort à faire sur ASSET !** »

L'IDIV de la DISI Siège est le « concentrateur » des demandes de VPN.

Questions réponses avec la Direction :

☆ **Solidaires** : Nous revenons sur le sujet des Tiny PC que nous avons évoqué précédemment. Vous nous aviez dis que ce n'était que des bruits de couloirs, que c'était un mensonge de dire que cela avait été fait dans d'autres DISI. Maintenant que leur déploiement est officiel, comment cela va se passer ?

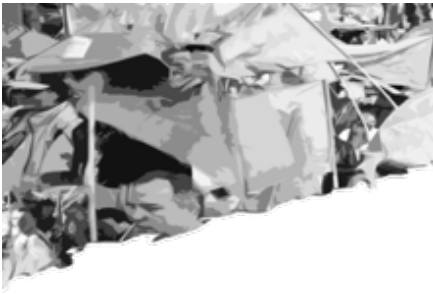
Président : J'ai toujours été partisans de l'utilisation des Tiny PC, mais ce n'était pas autorisé par SI pour des raisons de sécurité. La DG l'a exigé, car il n'y avait plus suffisamment de PC portables à déployer. SI a rédigé une note d'installation de ces matériels. J'ai écrit au agents des CID pour leur expliquer la démarche. Même si la réponse est simple, la mise en oeuvre est complexe, 2 cas de figure retenus :

- 🗣 L'agent possède un Tiny PC au bureau : système « VPN 10 ». L'agent vient chercher son poste de travail en entier, et un câble RJ45 d'une longueur supérieure à 3 m si besoin pour le bancher à sa box internet, car il n'y a pas de carte wifi sur ces PC.
- 🗣 L'agent n'a pas de Tiny PC au bureau: système du « VPN 15 ». On fournit un Tiny PC, un écran, une souris, un clavier et un câble RJ45 à l'agent pour la maison, qu'il vient chercher en mode guichet à la CID. La difficulté est pour l'agent lui même pour installer son pc à la maison sans aide extérieure. Mais une note explicative détaillée est fournie.

☆ **Solidaires** : Pouvez-vous borner le travail des CID avec un process d'assistance aux utilisateurs de Tiny PC? Les CID doivent-elles répondre au demandes directes des utilisateurs par téléphone ou pas ?

Président : On suit les process de l'assistance par formuel. **J'interdis aux agents CID de répondre aux demandes sauvages de ces agents.** Sinon, ils vont être noyés sous ces demandes, et cela va désorganiser le système. De toutes façon, les agents savent brancher un pc à leur box, même un enfant de 10 ans sait le faire !





CHS-CT spécial COVID-19 DISI Sud-Ouest 27 avril 2020



Sujets divers

Questions réponses avec la Direction :

☆ **Solidaires** : Des stagiaires vont-arriver dans les ESI courant mai? Etes vous en contact avec eux ? Les agences immobilières et les hôtels sont fermées, comment vont-il pouvoir rejoindre leur lieux de stage probatoires, et ne pas dormir pour certains dans leurs voitures ? Comment allez vous pouvoir leur assurer une formation en cette période ?

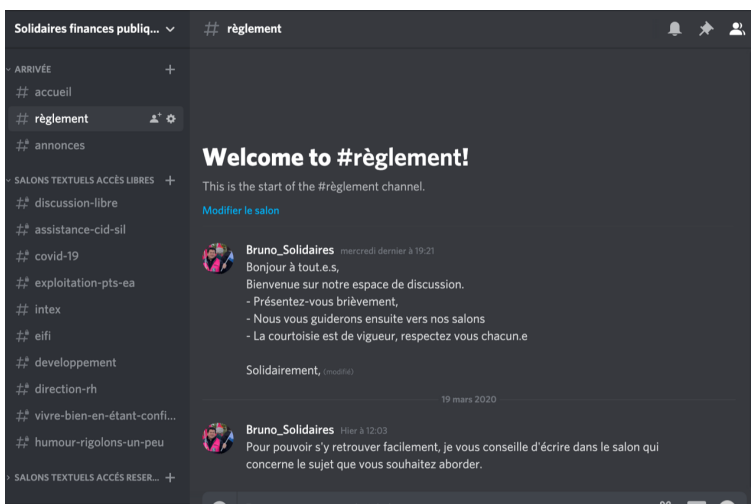
Président : La date n'est pas encore connue, mais leur arrivée va sans doute être décalée à début juin. Nous recevons des stagiaires à l'ESI31 par dérogation : 2 cadres A -1 Analyste et 1 PSE, 1 B PROG vont être pris en stage, même si ce n'est pas leurs lieux d'affectation. Pas de problèmes de logement pour eux. Une autre raison de ce report , je n'ai pas de cadre pour être en mesure de les encadrer.

**Solidaires est notre nom, mais aussi notre façon d'être.
Ne restez pas seul.e avec vos inquiétudes, vos interrogations, contactez-nous.**

- ★ Pour recevoir nos informations,
- ★ Poser vos questions, vous inscrire sur notre liste de diffusion,
- ★ Nous rejoindre sur notre serveur DISCORD pour vous informer, discuter ensemble, et rompre l'isolement.

📧 contact@sfpd33.fr

☎ 06.65.69.94.07



<http://opn.to/a/7xKzR>

<https://discord.gg/xHnsUJx>

